



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU TOGO
EN VISITE "AD LIMINA APOSTOLORUM"**

Vendredi 22 juin 2007

Chers Frères dans l'Épiscopat,

Je suis heureux de vous recevoir alors que vous accomplissez votre visite *ad limina*. Votre pèlerinage au tombeau des Apôtres est un signe visible de votre communion avec le Successeur de Pierre et des liens qui unissent vos Églises particulières à l'Église universelle. Je remercie le Président de la Conférence épiscopale togolaise, Mgr Ambroise Djoliba, Évêque de Sokodé, pour les aimables paroles qu'il m'a adressées en votre nom. Par votre intermédiaire, j'adresse un salut affectueux à vos diocésains, prêtres, religieux, religieuses, séminaristes, catéchistes et tous les laïcs. Puissent-ils, en toutes circonstances, être fidèles au commandement du Seigneur: «Comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres» (*Jn 13, 34*)! Transmettez également au peuple togolais tout entier les salutations chaleureuses du Pape et ses souhaits fervents, afin qu'il poursuive sans relâche ses efforts pour bâtir une société réconciliée et juste, où chacun puisse vivre dans la dignité.

Chers Frères, je voudrais vous exprimer ma gratitude pour votre persévérance et votre courage au milieu des nombreuses difficultés que votre pays a connues au cours des dernières années. En de nombreuses occasions, vous avez contribué au dialogue pour la réconciliation nationale, rappelant à tous les exigences du bien commun, dans la fidélité à la vérité de Dieu et de l'homme. Je demande au Seigneur de faire fructifier ces efforts pour que votre pays connaisse une vie prospère dans la concorde et dans la fraternité.

La vie ecclésiale elle-même n'a pas été exempte de situations préoccupantes. Vos efforts constants pour favoriser l'unité de votre Conférence épiscopale sont le signe qu'en toutes circonstances la charité doit demeurer toujours plus forte et que la communion visible des

disciples du Christ est une réalité essentielle à préserver pour que le témoignage de l'Église soit crédible. Dans cette même perspective, une authentique fraternité entre les Évêques et les prêtres, ainsi qu'entre les prêtres eux-mêmes, est la marque de leur pleine communion, indispensable à l'accomplissement fructueux de leur ministère. Tous seront alors à même de travailler en vérité à la réconciliation à l'intérieur de l'Église et entre l'ensemble des Togolais. Que tous les prêtres de vos diocèses, dont je connais la générosité, soient fidèles à leur vocation, dans un don total à leur mission et en pleine communion avec leur Évêque (cf. *Ecclesia in Africa*, n. 97)!

Chers Frères dans l'Épiscopat, vous avez l'occasion d'assumer votre ministère pastoral en participant, selon votre compétence propre, à la vie du peuple qui vous est confié. En effet, «en tant que corps organisé à l'intérieur de la communauté et de la nation, l'Église a le droit et le devoir de participer pleinement à l'édification d'une société juste et pacifique avec tous les moyens qui sont à sa disposition» (*Ecclesia in Africa*, n. 107). Je salue particulièrement votre engagement pour la protection et le respect de la vie, que vous avez eu l'occasion d'exprimer à de nombreuses reprises et tout récemment encore en manifestant de manière circonstanciée votre opposition à l'avortement. Par ailleurs, la promotion de la vérité et de la dignité du mariage, ainsi que la préservation des valeurs familiales essentielles doivent être parmi vos priorités majeures. La pastorale familiale est un élément essentiel pour l'évangélisation, faisant découvrir aux jeunes ce que représente un engagement unique et fidèle. Je vous exhorte donc à porter une attention spéciale à la formation des couples et des familles. Par ses œuvres sociales et par son action dans le domaine de la santé, où sont engagés de nombreux religieux, religieuses et laïcs compétents, l'Église manifeste aussi la présence aimante de Dieu aux personnes qui souffrent ou qui sont dans la détresse, et elle contribue au progrès de la justice et au respect de la dignité des personnes. Dans cette même perspective, je vous encourage à poursuivre vos efforts pour promouvoir les écoles catholiques, qui sont des lieux d'éducation intégrale au service des familles et de la transmission de la foi. Malgré les grandes difficultés qu'elles peuvent rencontrer, leur rôle est essentiel pour permettre aux jeunes d'acquérir une solide formation humaine, culturelle et religieuse. Que les éducateurs et les enseignants soient eux-mêmes des modèles de vie chrétienne pour les jeunes !

Pour parvenir à l'établissement d'une société pleinement réconciliée, il est primordial de repartir du Christ, qui seul est en mesure d'accorder définitivement cette grâce aux hommes. Aussi, l'œuvre d'évangélisation est-elle une nécessité urgente. Je voudrais particulièrement saluer ici avec affection les catéchistes qui, dans votre pays, avec les prêtres et les autres agents pastoraux, contribuent efficacement et généreusement à l'annonce de la parole de Dieu à leurs frères. Face aux défis que pose le monde d'aujourd'hui à la mission évangélisatrice de l'Église, l'exhortation apostolique *Ecclesia in Africa* demeure pour vos diocèses un guide précieux, donnant la possibilité d'affermir les fidèles dans la foi et de les aider «à persévérer dans l'espérance que donne le Christ ressuscité, en surmontant toute tentation de se décourager» (n. 7). L'inculturation du message évangélique, réalisée dans la fidélité à l'enseignement de l'Église, contribue à l'enracinement effectif de la foi dans votre peuple, lui permettant d'accueillir la personne de Jésus

Christ dans toutes les dimensions de son existence. Il est en effet nécessaire que les fidèles se laissent transformer par la grâce de Dieu qui les rend libres, en bannissant de leur cœur toute crainte, car «il n'y a pas de crainte dans l'amour» (1 Jn 4, 18). Tout en respectant les riches traditions qui sont l'expression vivante de l'âme de leur peuple, les chrétiens doivent refuser résolument ce qui va à l'encontre du message libérateur du Christ et qui enferme l'homme et la société dans l'aliénation.

Pour cela, la formation des prêtres, des personnes consacrées et des laïcs doit donc occuper une place de choix dans la pastorale de vos diocèses. «Personne, en effet, ne peut clairement connaître les vérités de foi qu'il n'a jamais apprises ni poser des actes auxquels il n'a jamais été initié» (*Ecclesia in Africa*, n. 75). La formation proposée aux chrétiens doit leur donner les moyens d'un approfondissement de la foi, afin d'être à même d'affronter les situations difficiles qui se présentent à eux et de transmettre le contenu de la foi par leur témoignage de vie, soutenus par des convictions personnelles assurées. Par ailleurs, cette formation doit aussi aider les fidèles laïcs à acquérir des compétences leur permettant de s'engager dans la vie sociale pour travailler au bien commun. Le *Compendium de la doctrine sociale de l'Église* est désormais un instrument précieux mis au service de la formation de tous, et particulièrement des laïcs. Leur engagement dans la vie publique, à travers le respect de la vie, la promotion de la justice, la défense des droits humains et le développement intégral de l'homme, est un témoignage rendu au Christ. Ainsi, les fidèles participent à la construction et au développement de la nation, ainsi qu'à la tâche d'évangélisation du monde.

Enfin, je voudrais souligner la nécessité de poursuivre et d'approfondir les relations cordiales qui existent avec les musulmans dans votre pays. En effet, elles sont indispensables pour la concorde et l'harmonie entre tous les citoyens, ainsi que pour la promotion des valeurs communes à l'humanité. Par la formation de personnes compétentes dans les institutions ecclésiales fondées en vue du dialogue interreligieux, vous favoriserez une meilleure connaissance mutuelle, dans la charité et dans la vérité, pour une collaboration efficace dans le domaine du développement des personnes et de la société.

Chers Frères dans l'Épiscopat, à la fin de cette rencontre, je vous invite à poursuivre avec courage et détermination votre ministère au service du peuple qui vous a été confié. Que le Seigneur vous accompagne de sa force et de sa lumière. Je confie chacun de vos diocèses à l'intercession maternelle de la Vierge Marie et je vous accorde de grand cœur une affectueuse Bénédiction apostolique, ainsi qu'aux prêtres, aux religieux, aux religieuses, aux séminaristes, aux catéchistes et à tous les fidèles laïcs de vos diocèses.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana